

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



PE (2025-04-13) RÉV 07

Plantations d'arbres M. M. inc. (PAMM) applique la présente politique environnementale à l'ensemble de ses services en travaux sylvicoles, y compris la sous-traitance, de ses opérations, de ses installations, qu'il a la capacité de maîtriser ou d'influencer, et ce, jusqu'au plus haut niveau décisionnel de l'entreprise*.

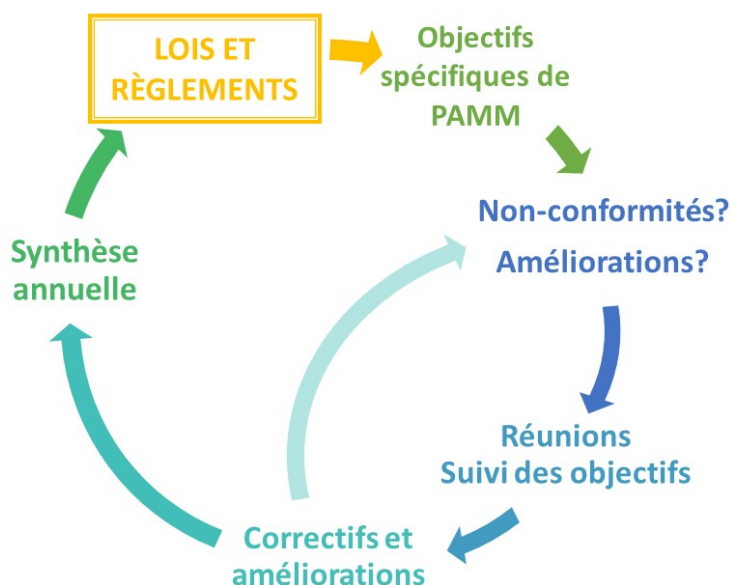
La Direction appuie activement la mise en œuvre de cette politique et s'engage à :

- À promouvoir l'amélioration continue de son système de gestion environnementale (SGE);
- À réaliser des audits internes et externes afin d'évaluer sa performance environnementale, conformément à la Norme internationale ISO 14001;
- Mener ses activités dans le respect et la protection de l'environnement,
- Respecter les principes de prévention de la pollution;
- Satisfaire à ses obligations de conformité nationales, provinciales, régionales et aux attentes de ses principaux clients en matière d'environnement;
- Fixer des objectifs environnementaux mesurables et atteignables et en assurer le suivi;
- Promouvoir la responsabilité environnementale auprès de l'ensemble de son personnel et des sous-traitants ».

À RETENIR: Nous nous engageons à:

- * Respecter l'environnement
- * Respecter les lois et règlements en vigueur
- * Respecter nos autres obligations de conformités
- * Se fixer des objectifs pour en faire plus...
- * Vous former et vous informer.

Schéma ci-contre: Comment fonctionne le système ISO 14001?



Alexis Durand-Saddier
Président-directeur général



AMÉLIORATION CONTINUE: LA ROUE QUI TOURNE

*Les détails du domaine d'application du système de gestion environnementale de PAMM sont disponibles sur demande.